

## Le long chemin de la réforme de la PAC

*Pour la première fois, le Parlement européen, le Conseil des ministres de l'agriculture et la Commission européenne ont organisé une réunion commune pour échanger sur les propositions législatives de réforme de la PAC.*



Copyright © European Union 2011 PE-EP 1

Le 7 novembre à Bruxelles fut selon le président de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen Paolo de Castro, un moment historique. Un débat public intéressant et non comme dans le passé, une réunion à huis-clos, où le Commissaire Ciolos, la plupart des ministres ou secrétaires d'Etat à l'agriculture de l'UE-27, et les députés européens ont échangé leurs opinions sur les récentes propositions législatives de réforme de la PAC après 2013.

En effet, ce genre de réunion ne s'est jamais produite auparavant. Mais depuis que le Parlement a le pouvoir de la co-décision sur les politiques agricoles, la Commission et le Conseil des ministres se doivent d'écouter plus attentivement les eurodéputés élus. Et ce n'est que le début. Suite à cette première rencontre, d'autres vont suivre, avec une audition des organisations agricoles le 23 novembre au Parlement, et un séminaire d'experts le 7 décembre sous la Présidence Polonaise. Toutefois ces évènements ne sont pas une invitation du grand public à participer.

La chose la plus remarquable dans ce débat de quatre heures au stade précoce des travaux législatifs, a été que, contrairement à l'habitude, quasiment personne n'a osé questionner la contribution de ce paquet législatif au «renouveau, à l'innovation et au changement de paradigme de l'agriculture européenne » et les zones rurales , et comment largement en dehors des mondes de ministres et de députés sont vraiment quand ils commencent à discuter des détails des propositions de réforme. La question principale évoquée par tous les participants était combien d'argent sera disponible pour la PAC en général et à qui il devrait aller, soit en faveur de la compétitivité sur les marchés, soit en faveur des bien publics environnementaux.

Le commissaire Ciolos a tenté de se défendre lui-même contre une vague de critiques qu'il a reçu de toutes parts, en invitant ses détracteurs à lire plus attentivement tous les détails avant de rejeter la réforme dans son ensemble. Il a souligné en particulier son engagement à

concilier les intérêts des agriculteurs et les attentes de la société dans un tout, sur la voie d'une gestion rationnelle des ressources dans l'agriculture et de l'innovation dans les économies rurales.

Le trait commun de la critique des ministres et d'une importante majorité des membres du Parlement, est que la réforme conduirait à davantage de bureaucratie et de charges pour les agriculteurs, les propositions de verdissement et de toute forme de conditionnement des paiements directs en étant responsables. Certains l'ont même appelé "paperasserie verte". De même, la proposition visant à consacrer 7% des terres agricoles en surfaces d'intérêt écologique a été rejetée par de nombreux orateurs craignant un retour à la jachère obligatoire, ce qui en temps de faim dans le monde et de population mondiale croissante, serait inacceptable. Désormais, le commissaire Ciolos appelle cela les infrastructure écologiques, pour souligner la contribution des haies, des arbres et des éléments spécifiques du paysage à un système global de production plus durable.

La plupart des ministres et des eurodéputés des nouveaux Etats membres ont rappelé qu'ils n'accepteraient pas une distribution inéquitable des aides directes entre les agriculteurs de l'Est et de l'Ouest, où dans certains cas, ils ne reçoivent qu'un quart des aides reçus dans d'autres Etats. Ce point a été particulièrement défendu par les Etats baltes, la Slovaquie et la Sloveenie. Leur principale demande est d'avoir des indicateurs qui reflètent les vrais écarts des coûts de production, notamment le coût du travail.

Tous les ministre ont plaidé pour plus de flexibilité et de pragmatisme dans les nouvelles règle du verdissement, des paiements directs et du développement rural, ce qui signifie que l'Etat membre aurait plus de liberté pour interpréter les règles et diluer les critères de conditionnalité pour ne pas porter atteinte à ce qu'ils appellent la compétitivité de l'agriculture, et distribuer ainsi l'argent communautaire en ce sens. Leur argument s'appuie sur la réduction de la bureaucratie et des contrôles et de permettre d'adapter les règles à des réalités nationales spécifiques.



Copyright © European Union 2011 PE-EP 2

## Position des Etats membres

Le Royaume-Uni par exemple, a demandé plus de flexibilité dans les mesures de développement rural afin d'être plus efficient dans la dépense. Les ambitions de verdissement de la PAC seraient plus pertinentes à travers les mesures volontaires du second pilier et ne pas empêcher les agriculteurs de devenir plus compétitifs et efficaces. "Ils devraient être poussés à profiter de la hausse des prix alimentaires » a déclaré le représentant britannique. Ou encore « beaucoup d'agriculteurs auraient de grandes difficultés à trouver les 7% de surfaces à mettre en jachère », était le genre d'argument mis en avant.

Les représentants français et luxembourgeois ont également estimé que les propositions de verdissement étaient trop bureaucratiques et empêcheraient les agriculteurs d'augmenter la production et leurs revenus. L'Italie a même soutenu que l'écologisation n'aurait probablement pas d'effets environnementaux positifs. L'eurodéputé McGuinness, a fièrement rappelé qu'elle avait invité le terme "paperasserie verte" alors que le ministre irlandais a suggéré « l'intensification durable » comme un moyen constructif de dépasser les conflits sur le verdissement. Mc Guinness a dit qu'elle voyait « au moins 40 nuances de vert » comme autant de façons de traiter les défis comme le changement climatique, la perte de biodiversité, etc, et a insisté sur une plus grande flexibilité pour les États membres, estimant qu'il n'y a pas de solution unique pour tous ces défis.

Sur la régulation des marchés, la ligne de fracture classique persiste entre les groupes politiques et les ministres. Alors que les pays nordiques avec la Finlande, la Suède, le Danemark, le Royaume-Uni et les Pays-Bas -sauf l'Irlande-, mais aussi la République tchèque sont pour une plus grande libéralisation des marchés agricoles, la France et les pays méditerranéens prennent l'initiative pour faire des propositions en faveur d'une meilleure gestion du marché, de stocks alimentaires stratégiques et d'une gestion des approvisionnements. La volatilité des prix, les règles du commerce équitable et la protection des frontières ont rarement été soulevées des questions, mais la perte apparente de compétitivité due à des normes de qualité et de l'environnement élevées a souvent été rappelée.

A la question de savoir comment les petits agriculteurs et les agriculteurs actifs seraient définis et quels soutiens ils recevraient, la plupart des ministres et des eurodéputés ont estimé que le niveau national est le plus approprié, et que ces définitions ne devaient pas entraver la restructuration des exploitations. Enfin, le plafonnement et la dégressivité des aides pour les grandes fermes ont été fortement rejeté par l'Allemagne, le Royaume-Uni, la République Tchèque et la Slovaquie.